M. L. Roy

L'OUEST CANADIEN.

Vol. 1. EDMONTON, JEUDI, 14 JUILLET, 1898. No. 24.

L'IMMIGRATION.

(Alberta Tribune.)

Tandis que l'attention de ceux qui s'intéressent à l'immigration dans l'Alberta et dans le Nord-Ouest est spécialement dirigée sur les Galiciens et sur les autres immigrants Européens, il y a cependant deux autres courants d'immigration très importants, qui ajouteront considérablement à la population de l'Alberta cette année.

L'un d'eux, et numériquement le plus important, est le courant constant des Mormons qui se deverse dans le sud de l'Alberta. Cette année l'on croit qu'au moins 600 familles, ou 3,000 âmes, viendront de l'Utah. Le "settlement" à Cardstonne est déjà très considérable et les Mormons sont d'excellents colons, au point de vue financier et agricole. Ils cultivent scientifiquement, font du beurre, du fromage, et ce qui n'est pas moins important, ils se supportent eux-mêmes, et l'on ne connait pas de cas où le gouvernement dût les secourir. Ils comprennent parfaitement l'irrigation et le "settlement" Lee's Creek est le mieux cultivé de toute cette partie de l'Alberta. Comme citoyens, ils sont très paisibles et observateurs de la loi. La polygamie est abolie parmi eux, au Canada, du moins, et sous tous rapports, ils sont supérieurs aux Galiciens.

L'autre courant d'immigration se dirige vers le nord de l'Alberta et se compose de colons canadiens-français, venant des Etats de la nouvelle Angleterre. Un grand nombre sont déjà arrivés cette année et l'abbé Morin, qui dirige ce mouvement, nous annonce qu'il amenera avec lui au moins 25 familles, vers le 25 juillet.

Ce dernier courant d'immigration est des deux le plus important pour l'Alberta dans le sens commercial. Sans doute, il est très important de peupler nos terres vacantes mais il est certes beaucoup plus désirable de les voir occuper par des colons canadiens français que par les Mormons. Ces derniers s'isolent, prétendent être un peuple choisi, se tenant à l'écart et ils suivent cette ligne de conduite; leurs rapports avec le reste de l'Alberta sont très limités, le commerce, nul ou toute à fait confiné à vendre, non à acheter. Leur "settlement" est un centre par lui-même et à vrai dire, protegé par un mur.

Quant aux canadiens-français, ils sont des nôtres; quoiqu'ils doivent être naturalisés, à cause de leur longue résidence ou même de leur naissance aux Etats-Unis, leurs traditions cependant sont toutes canadiennes et aucune race au monde n'est plus attachée à ces traditions que la race canadienne-français. Ils achètent de nos marchands et contribuent à fonder notre province et pour cette raison cette classe d'immigrants devrait recevoir un encouragement *spécial*, de préférence à ceux qui veulent des faire ici bande à part.

L'AVENIR.

—Vous avez des enfants bien gentils, madamde, et je vois avec plaisir qu'ils sont studieux.

—En effet, monsieur, ils ont à coeur de repasser chaque soir leur leçon pour le lendemain. Il faut dire aussi que j'y veille, avec un soin tout particulier. On expie cruellement, un jour ou l'autre, le temps que l'on perd dans sa jeunesse.

—C'est parler d'or, madame. Oui, vous avez bien raison de le dire, c'est pendant les courts années de la jeunesse que l'on prépare l'avenir. Education manquée, vie de pénible épreuves.

Voilà de grandes vérités que nous entendons dire bien souvent et auxquelles nous ne pensons pas toujours assez sérieusement.

La petite fille, a dit un savant écrivain, n'est pas une enfant, c'est une petite femme. Elle montre dès l'age la plus tendre, ce qu'elle sera plus tard. Le petit garçon est moins fin, il reste plus longtemps jeune, naïf facile à entrainer.

A tous deux, cependant, il est sage de dire de bonne heure ce qui les attend dans la vie et de leur faire le tableau des difficultés qu'ils auront à surmonter. Les Spartiates, qui ne rêvaient que plaies et bosses, donnaient à la jeunesse une éducation virile et l'habituaient à supporter vaillamment les épreuves les plus dures.

Nos enfants sont appelés à combattre sur un terrain plus pacifique et à rencontrer des difficultés d'une nature toute différente. Il est bon toutefois, de les préparer de bonne heure à la lutte.

Le bien être que nous désirons tous conquérir est devenu, à peu d'exceptions près, l'apanage des forts et des vaillants. Comme le royaume des cieux, il ne s'obtient pas sans peine; on doit le conquérir, le mériter par des efforts continus et intelligents. Tous les métiers sont devenus compliqués, toutes les positions lucratives sont prises d'assaut comme des citadelles, l'aisance se gagne et ne se trouve pas toute faite.

Malheur à ceux qui entrent dans l'arène sans armes perfectionnées, sans une connaissance profonde de l'art de combattre. Pour l'ouvrier le plus humble, comme pour le plus puissant des industriels et des financiers, l'apprentissage est devenu rude. Chacun d'eux rencontre partout des compétiteurs qui ne demandent qu'à lui couper l'herbe sous les pieds.

Plus que jamais, l'instruction est devenue nécessaire. C'est donc un devoir impérieux pour tous les parents de faire instruire leurs enfants. Mais l'instruction seule ne suffit pas: il faut aussi songer à l'éducation. La science la plus grande, sans bons principes, est plutot nuisible qu'utile.

Dans cette triste fin de siècle, beaucoup de gens paraissent ignorer cette grande verité. Le besoin de se procurer le plus de bien-être, le plus de jouissances possible, fait trop souvent oublier que l'homme ne vit pas seulement de pain. On cherche à gagner beaucoup d'argent; on en dépense beaucoup en amusements frivoles et parfois dangereux; on cherche à paraitre, à briller; on ne recule devant aucun sacrifice pour se procurer de beaux vêtement, des meubles de luxes on travaille jour et nuit pour amasser une fortune. Et dans cette lutte acharnée, dans cet assaut continuel dont quelques biens périssables doivent etre le prix, on se soucie peu d'un bien infiniment préférable: un bon caractère, un cœur elevé, une âme capable des plus nobles entreprises.

Malheur aux parents qui croient avoir rempli leur devoir en faisant de leurs enfants des machines à produire de l'argent. Ils préparent eux-memes les verges qui doivent les chatier plus tard. Bien sages ceux qui comprennent que la religion est la seule base solide de l'instruction et de l'éducation. Les sentiments chrétiens les plus élevés, bien qu'ils nous mettent à l'abri de beaucoup de tentations, bien qu'ils nous fassent éviter beaucoup de faiblesses, de fautes et de châtiments, ne sauraient nous mettre à l'abri de toutes les épreuves de la vie: mais, nul n'oserait le contester, ils nous aident toujours à porter courageusement le fardeau de la vie.

De toutes les "assurances" que nous puissions prendre en prévision de l'avenir de nos enfants, la meilleure est et sera toujours, une bonne éducation.

JEAN DES ERABLES.

ELEVAGE.

Nous remarquons avec plaisir qu'il y a une assez grande quantité de poulains cette année: nous sommes certains que les chevaux, surtout les bons, prendrons du prix avant peu et il est grandement temps d'en élever: les premiers arrivés seront toujours les mieux servis. Quelques mots sur le soin à donner aux jeunes poulains sont bien à propos, nous croyons,

Si la jument est dans un bon pâturage, il n'y a pas grand'chose à faire, c'est de l'y laisser et de surveiller le poulain qui peut être sujet à des indispositions plus ou moins graves. Il n'est pas bon de le laisser dehors par une pluie battante: il peut n'en éprouver aucun mal, mais aussi cette pluie peut lui être fatale.

Ce poulain est assez souvent exposé à avoir des dérangements d'intestins, des fois la constipation peut le prendre, d'autres fois c'est la diarrhée: dans le premier cas, l'huile de "castor" est excellente, si l'on donne après la dose un peu de bicarbonate de soda et quelques gouttes de teinture de fer. Dans un cas de diarrhée, l'on peut donner une légère dose de laudanum dans du gruau au ris; il faut quand le poulain est indisposé, le tenir dans un endroit secret et tempéré.

Il faut traire les vaches laitières, à des heures régulières, c'est un point essentiel. Les vaches connaissent ces heures et s'y habituent et si l'on n'est pas ponctuel, il s'en suit une perte de lait. Toutes les vaches ne donnent pas leur lait de la même manière. Quelques-unes donnent tout leur lait d'une seule traite, mais pour quelques autres il n'en est pas ainsi. Il faut quand le premier jet est fini, manipuler le pis pendant quelques instants pour faire venir le reste du lait: ces vaches sont plus nombreuses que l'on croit, et c'est justement pourquoi il y a tant d'excellentes laitières qui ne tiennent pas leur lait très longtemps durant l'été, elles donnent beaucoup de lait, mais de bonne heure à l'automne elles ne donnent presque plus rien, parce que l'on n'a pas sû les traire,

RECOMPENSE AUX DEPUTES.

(Du Soleil.)

"Il est question depuis la prorogation, de la nomination de plusieurs députés fédéraux à différents postes.

La presse conservatrice ne conteste la compétence d'aucun des nouveaux titulaires; elle a cependant recours à un autre genre de critique, à notre avis tout-à-fait enfantin. On prétend voir une espèce d'immoralité dans ces nominations parcequ'elles auraient l'effet de gêner l'indépendance des députés.

Voit-on d'ici l'hon. François Langelier ou M. Choquette, ou le Dr. Guay ne restant libéraux qu'à cause de la perspective d'avancement. C'est ridicule, n'est-ce pas?

Eh bien, cela s'applique égalament aux autres députés nommés à quelque position et dont les noms ne sont pas aussi familiers à notre cause libérale, M. Cameron, ce lutteur si énergique, M. Lister et autres.

Au reste, si le fait d'être député devait fermer la porte à tout avancement où le peuple prendrait-il donc des hommes de haute valeur pour le représenter au parlement? Tout le monde ne peut pas être ministre; le nombre en es limité à quatorze pour les sept provinces du Dominion.

Quel est l'avocat éminent qui consentirait à donner ses services au pays ea parlement s'il avait qu'en cela, il se fermait la porte à tout avancement et qu'il serait censé commettre un scandale en acceptant plus tard une retraite honorable et à laquelle le désignaient ses aptitudes?

AU PUBLIC.

M. Mastaï Bertrand, qui est a l'emploi de "The Edmonton Saddlery Co.," invite spécialement la clientèle française à aller le demander à son atelier avant de faire ailleurs tout achats et réparations et ouvrages de sellerie, attelage, etc. Demander M. Bertrand pour vous servir.

L'OUEST CANADIEN.

Journal Hebdomadaire, organe de la Société de la Colonisation d'Emonton, Alberta.

Publié par
"La Cie. d'Imprimerie Canadienne d'Edmonton.

Abonnement : $1.00 par année, payable d'avance.

Petites annonces : 5 lignes et moins, trois insertions, $1.00, ou 10c la ligne la 1ère insertion et 5c les suivantes.

Annonces permanentes, conditions sur application au journal.

N.B.—Toute communication ou remise d'argent devra être adressée .
"l'Ouest Canadien, Edmonton,"
Alberta, T. N. O.

FREDERIC VILLENEUVE.
Directeur.

EDMONTON, 14 Juillet, 1898.

L'IMMIGRATION.

La presse des Territoires discute en ce temps-ci la question de l'immigration galicienne dans l'Ouest du Canada, et il n'est pas de journal anglais qui n'ait, depuis quelques mois, publié quelques artieles à ce sujet. Les uns défendent l'action du gouvernement et du département de l'immigration, et prétendent que les enfants de la Galicie, que nous voyons arriver en si grand nombre dans notre pays, seront avant longtemps des colons excellents et prospères. Les autres, et c'est le plus grand nombre, trouvent que le gouvernement, s'il veut peupler le Manitoba et le Nord-Ouest, devrait mieux choisir les colons qu'il amène ici et qu'il met en possession de nos belles terres et de notre sol. Quant à nous, nous sommes d'opinion que le gouvernement fédéral et les autorités du Département de l'Immigration devrait favoriser plus qu'ils ne le font l'immigration des canadiens des Etats-Unis et de la province de Québec, et nous sommes persuadés qu'avec beaucoup moins d'efforts et d'argent que n'en dépense annuellement le gouvernement pour l'immigration européenne on réussirait à amener ici des centaines et des milliers de familles canadiennes, qui reviendraient avec bonheur se fixer et vivre dans le Canada.

Nous ne sommes pas opposés à l'immigration européenne, ni à l'entrée des Galiciens dans le pays. Il y a au Nord-Ouest place pour tout le monde, mais nous n'approuvons pas le Département d'Immigratien de confiner ses opérations, son travail, dans quelques rares pays à l'exclusion de tous les autres. Combien compte-on d'agents salariés du gouvernement, en Angleterre, en Ecosse, en Irlande ? Combien en compte-t-on en Galicie ? et combien en compte-t-on aussi en France et en Belgique ? La comparaison tendrait à prouver que ceux qui dirigent l'immigration ne tiennent absolument pas à augmenter ici la population de langue française. On admettra que les français et les belges ne sont pas de bons colons et égaux, sinon supérieurs, à tous les autres immigrants Européens. Tout le monde n'est pas de l'opinion du fanatique Davis, député de la Saskatchewan, à qui tout ce qui touche aux canadiens-français ou à la France vint hors de lui, et nous croyons avoir raison de de demander au gouvernement d'encourager plus fortement l'immigration française et belge en ce pays. Nous demandons aussi que l'argent voté pour des fins d'immigration soit mieux distribué et que nos nationaux dans le pays, qui paient des taxes comme tous les autres citoyens, ne voient pas leur argent employé uniquement à amener ici des immigrants qui leur seront antipathiques à cause de leur traditions de langage, de nationalité et de religion.

Nous reproduisons en première page un article de "l'Alberta Tribune" touchant l'immigration, et nous sommes heureux de constater que ce journal sait apprécier les qualités colonisatrices de l'élément canadien-français qui se dirige vers ce district. Nous signalons cette article à l'attention de notre département d'immigration à Ottawa et nous souhaitons qu'il en tire profit.

FEU CHARLES De CAZES.

M. Charles De Cazes, agent des Sauvages, est décédé dimanche dernier, à Stony Plain, à l'âge de 54 ans, après une cruelle maladie. Nous offrons à la famille du défnt nos plus sincères condoléances.

M. Charles De Cazes était né en France en 1844 et il était âgé de dix ans lorsque son père vint se fixer dans la Province de Québec. Il fit ses études à l'Ecole Normale Laval à Québec. Il s'enrôla dans l'armée pontificale et fit partie en qualité de lieutenant du premier détachement canadien qui était commandé par le Capitaine Taillefer. Il servit durant toute la guerre et fut fait prisonnier à Civitta-Vecchia par les Piémontais. A la fin de la guerre il revint en Canada et il fut nommé instructeur de l'Ecole Militaire à St. Jean. Il fit partie du 3e corps expéditionnaire envoyé au Manitoba en 1872, et lors du licenciement des troupes, il s'établit au Manitoba où il s'occupa d'exploitations agricoles et de spéculations de terrains jusqu'en 1890, époque où il fut agent des Sauvages à la réserve indienne de Stony Plain. Il réorganisa complêtement et avec un ordre parfait toutes les réserves sous son contrôle, et il dût à son succès, d'être envoyé à Chicago en 1893, en qualité de représentant du département des Sauvages de la Puissance. Il avait épousé en 1873, à Winnipeg, Madame Veuve Griffin qui lui survit, avec sa fille, Melle Constance. Sur ses réserves, notre ami était respecté de tous ; il y avait établi une discipline quasi militaire, et les sauvages qui enfreignaient les règlements savaient qu'ils n'avaient aucune faveur à espérer. Dans l'intimité, charmant homme, la main et le cœur toujours ouverts, et nous pouvons dire, que ceux qui ont pu l'apprécier, perdent un bon, fidèle et loyal ami. Il est mort en chrétien et entouré des consolations que la religion catholique accorde à ses enfants.

R. I. P.

UN SINISTRE.

L'un des plus épouvantables sinistres maritimes dont l'histoire ait encore fait mention est arrivé à l'aube du 4 juillet, à soixante milles environ au sud de l'Ile au Sable, Le paquebot français, la "Bourgogne," portant dans ses flancs six cents personnes, a sombré après une collision au sein d'un épais brouillard, entrainant au fond de l'abime la plupart des passagers.

Cette calamité jette un voile de deuil non-seulement sur les familles des infortunées victimes, mais encore sur les nations auxquelles elles appartenaient, au monde tout entier. Conçoit-on l'horreur d'un désastre aussi lamentable, à moins de se transporter en imagination sur les champs ensanglantés de Santiago !

Coincidences étranges d'horreur, contrastes frappants des événements ! Pendant que se déroulait à Cuba le drame terrible qui a amené la chute de Cervera et la ruine de la plus belle portion de la marine espagnole, cinq cents personnes, que les affaires, les plaisirs, les attraits de la vie religieuse appelaient sur le continent étranger tombaient les victimes de la mer. Et pendant que se dissipait dans un tourbillon le souffle de tant d'existences toute la population américaine souriait au soleil du glorieux 4 juillet et se préparaient aux réjouissances de la grande démonstration nationale.

La Bourgogne portait 600 personnes y compris l'équipage.

Cent soixante-dix passagers et trente hommes d'équipage seulement, ont été sauvés. Parmi les passagers sauvés il n'y a qu'une femme.

Tous les officiers de la Bourgogne sont noyés, à l'exception du commissaire et de trois mécaniciens.

Plusieurs des victimes de cette épouvantable catastrophe avaient leur résidence à Montréal. Voici leur noms. M. Eugene Dubost, Mlle Laure Barcélo, Mlle Renie Barcelo, Mlle Anaide Letourneau, Mlle Emillia Morin, Mlle Cauchon, Mlle Plante, M. Joseph Wiman, Mme Wiman et leur fils, James Stasas, Mme Strass et deux enfants, Moesa Daoud, un interprete Syrien.

Nous prions nos correspondants de signer les lettres qu'ils nous envoient. Nous ne pouvons les publier si elles ne sont pas signées. C'est une règle invariable, et nous ne publions les noms que si nous sommes autorisés à le faire, par nos correspondants.

CORRESPONDANCES.

(Traduction.)

EDMONTON, 11 Juillet 1898.

M. le Rédacteur de L'OUEST CANADIEN.

On se demande souvent comment il se fait que cette partie de l'Alberta ne reçoit pas de la Législature toute l'attention qui lui est due, eu égard à sa population et à la colonisation qui fait ici de si grands progrès depuis quelques années. Je crois avoir trouvé la véritable raison de cet état de choses, et la voici : Je crois que les autres parties des Territoires sont généralement mieux représentées que l'Alberta Nord. En effet, les seuls hommes, quelque peu instruits dans la Législature, viennent des contés du Sud de l'Alberta ou des autres parties des Territoires et le district d'Edmonton est certainement dans un grand désavantage sous ce rapport. Nous n'avons pas à Régina de député capable de soutenir la lutte et de discuter avec les députés du Sud. Je crois, M. le Rédacteur, que c'est là, la vraie raison de notre peu d'influence à Régina, et du peu de patronage que nous avons dans le district.

Excusez-moi si j'occupe tant d'espace dans les colonnes de votre estimable journal et croyez moi votre

Tout dévoué,

UN CITOYEN D'EDMONTON.

Nous recevons la correspondance suivante qui n'était pas signée, vu l'importance du sujet qu'elle traite nous l'insérons dans nos colonnes malgre notre règlement invariable de jeter au panier les correspondances non signées.

ST ALBERT 9 Juillet 1898.

M. le Rédacteur.

Est il vrai ou à votre connaissance que certaines gens d'Edmonton veulent empêcher la construction immédiate du chemin de fer vers les terrains miniers du Nord. Ne croyez vous pas que ce chemin ferait un bien immense à tout notre district et aussi à Edmonton.

Une réponse obligera,
Votre dévoué
Un cultivateur de St Albert.

Notre reponse est affirmative, et nous sommes absolument de l'avis de notre correspondant anonyme. Oui, nous devons ouvrir à la colonisation, et au plutôt, les belles terres qui s'étendent de la Rivière Saskachewan jusqu'à la Rivière la Paix, nous devons donner aussi aux colons déja établis au Nord d'Edmonton, l'avantage d'une voie ferrée à proximité de de leurs belles terres. Nous sommes d'avis que la Ville d'Edmonton, vu sa position géographique est absolument interesser au dévelloppement de tout le district et devrait favoriser de toutes ses forces et son influence la construction du chemin de fer qui devra être nécessairement la route toute Canadienne aux terrains miniers du Nord. Nous sommes, à l'OUEST CANADIEN, en faveur du projet et nous croyons être en cela, l'interprête des neuf-dixièmes de la population d'Edmonton.



POLICE A CHEVAL DU NORD-OUEST.

Des soumissions cachetées, portant la souscription "Soumission pour Provisions," pour la fourniture et la livraison de Bœuf, de Beurre, de Foin, d'Avoine, de Bois et de Charbon au Fort Saskatchewan, de Foin, d'Avoine et de Charbon à Edmonton, et de Foin et de Charbon à St. Albert, seront reçues par le soussigné jusqu'à midi le vingt-troisième jour juillet mil huit cent quatre-vingt dix-huit.

Pour détails supplémentaires voir les circulaires, et informations complètes au sujet de la livraison, &c., &c., peuvent être obtenues au détachement de la Police à Cheval du Nord-Ouest à Edmonton ou aux cantonnements au Fort Saskatchewan.

(Signé) A. H. GRIESBACH,
Surintendant,
Commandant Police à Cheval du Nord-Ouest, District du Fort Saskatchewan.

Daté au Fort Saskatchewan ce 1er jour de juillet 1898.

L'ANE ET LE CHIEN.

Il se faut entr'aider ; c'est la loi de nature.
L'âne un jour pourtant s'en moqua
Et ne sais comme il y manqua ;
Car il est bonne créature.
Il allait par pays, accompagné du chien,
Gravement, sans songer à rien ;
Tous deux suivis d'un commun maitre.
Ce maitre s'endormit. L'âne se mit à paitre ;
Il était alors dans un pré
Dont l'herbe était fort à son gré.
Point de chardons pourtant ; il s'en passa pour [l'heure :
Il ne faut pas toujours être si délicat ;
Et, faute de servir ce plat,
Rarement un festin demeure,
Notre baudet s'en sut enfin
Passer pour cette fois. Le chien, mourut de faim,
Lui dit : "Cher compagnon, baisse-toi, je te prie :
Je prendrai mon diner dans le panier au pain."
Point de réponse ; mot : le roussin d'Arcadie
Craignit qu'en perdant un moment
Il ne perdit un coup de dent.
Il fit longtemps la sourde oreille :
Enfin il répondit : "Ami, je te conseille
D'attendre que ton maitre ait fini son sommeil ;
Car il te donnera sans faute, à son réveil,
Ta portion accoutumée :
Il ne saurait tarder beaucoup."
Sur ces entrefaites un loup
Sort du bois, et s'en vient ; autre bête affamée.
L'âne appelle aussitôt le chien à son secours.
Le chien ne bouge, et dit : "Ami, je te conseille
De fuir en attendant que ton maitre s'éveille ;
Il ne saurait tarder ; détale vite, et cours.
Que si ce loup t'atteint, casse-lui la mâchoire :
On t'a ferré de neuf ; et si tu me veux croire,
Tu l'étendras tout plat." Pendant ce beau dis- [cours,
Seigneur loup étrangla le baudet, sans remède.

Je conclus qu'il faut qu'on s'entr'aide.

NOTES LOCALES.

Le Rev P. Thérien du Lac la Selle est en cette ville. Il est venu rencontrer le Rev P. Lacombe.

M. Antonio Prince, est parti pour Régina, mardi matin, avec Madame Prince et ses deux enfants. Succès a notre ami en sa nouvelle carrière.

M. Louis Brunelle, a donné à M. A. F. Dégagné le contrat pour la construction de sa nouvelle résidence. Les travaux sont commencés depuis lundi.

M. Eustache Ladouceur, du Lac la Biche est en cette ville, il a vendu audela de $3000 de fourrures cette saison. Il retounera au nord dans quelques jours.

Il y a eu dans le mois de Juin 89 applications pour homesteads au bureau des terres. C'est une preuve évidente du progrès de la colonisation dans notre district.

M. A. C. Talbot, qui est à diviser les townships dans le voisinage de Dry Meat lake et de Duhamel, est vedu à Edmonton vendredi dernier par affaires ; il est retourné samedi matin.

A partir du mois d'Aout, notre directeur ira tous les samedis à St Albert, passer la journée pour y tenir son bureau d'avocat. Il occupera le bureaux autrefois occupés par M. A. Prince.

J. H. Ross, membre de l'exécutif de Régina est allé en compagnie de M. McCaulay explorer la nouvelle route de la rivière Athabasca au Petit Lac des Esclaves. Il sera absent une dizaine de jours.

M. A. de Fonvent, du Lac St Anne est passé à nos bureaux samedi dernier. Il nous rapporte que la récolte a une très belle apparence et selon toutes les probabilités, elle sera aussi bonne que l'an dernier. Tant mieux !

M. V. Dupont, ingénieur du departement des canaux et des chemin de fer, est parti vendredi soir pour la Rivière la Paix. Nous lui souhaitons un heureux voyage. Il sera de retour vers le commencement de Décembre.

M. Eudore Voyer, représentant de la compagnie de Moulins "Singer", qui est actuellement en voyage à Winipeg, nous prie d'annoncer au public, qu'il a laissé son bureau aux soins de Melle Angeline Dégagné qui se fera un plaisir de recevoir les commandes de la clientèle.

M. John Forbes, agent de cette ville, est venu lundi dernier à nos bureaux et nous a exhibé une gerbe de blé prise sur le champ de M. Louis Derval. Les épis sont bien formés et mesurent une moyenne de 40 pouces. L'apparence générale de la récolte est magnifique. Bravo.

Nous lisons dans les journaux de la Province de Quebec, la mort de Mde Tellier décédée le 29 Juin à Ste Mélanie de Joliette à l'age de 75 ans. Mde Tellier était la mère de notre concitoyen de Morinville, M. Dieudonné Tellier, de l'Honorable Juge Tellier, de St Hyacinthe P. Q. de M. Tellier M. P. P. pour Joliette et de Noé Tellier de Ste Mélanie. Nous offrons à la famille nos plus sincères condoléances.

Nous recevons à toutes les malles des lettres nous demandant s'il y a encore des homestead dans le district et quel est le prix des terres de la Cie du C. P. R. On peut avoir des homesteads dans le district à quelque distance d'Edmonton et dans des endroits très avantageux, pour ce qui regarde les terres du C. P. R. nous conseillons à nos correspondants de vouloir bien se mettre en rapport avec M, L. A. Hamilton, l'agent général des terres de la Cie, à Winnipeg, Manitoba.

Plusieurs citoyens d'Edmonton ont profité des billets d'excursions pour l'exposition de Winnipeg, pour aller faire une visite a leurs parents, amis et connaissances de Winnipeg entr'autres M, et Mde C. Gallagher, M. Eudore Voyer, M. A. F. Dégagné, M. et Mde Kinaird, Ed Brosseau. Les billets sont bons pour revenir jusqu'au 20 courant.

Le Rev. P. Leduc, est revenu vendredi dernier d'un voyage à Winipeg et à Prince Albert. A la messe dimanche le Révérend Père a fait une touchant allusion au désastre maritime de "La Bourgogne" et a engagé fortement les fidèles à prier pour les nombreuses victimes de cette épouvantable accident, parmi les qu'elles on compte une vingtaine de canadiens. Le Père Leduc a aussi recommandé aux prières des fidèles, une de ses sœurs, qui vient de mourir en France. Lorsque je suis retourné en France en 1873 a dit le Père Leduc, j'ai retrouvé tous ceux de ma famille que j'avais laissés à mon départ pour le Canada. A mon dernier voyage en 1894, déja plus de la moitié étaient morts et maintenant, d'une famille de huit, il ne reste que moi et une sœur qui est religieuse. Nous offrons au Réverend Père Ledue l'expression de nos sincères condoléance.

FORT SASKATCHEWAN.

M. Octave Houle est depuis samedi dernier, le père d'une charmante petite fillette. La mère et l'enfant se portent bien. La cérémonie du baptême a eu lieu dimanche ; parrain et marrainne, M. Télesphore Houle et Mde Ernest Morin.

Le docteur Aylen, est parti pour la traite des sauvages dans les reserves et agences indiennes Lac la Selle, Lac la Biche, Lac aux Oignons, Lac Poisson Blanc etc. M. Andrew Bremner, représentant de M. Léon Moret, est aussi parti pour la même direction,

La célébration de la fête Ste Anne, le 26 Juillet courant, a été remise au dimanche suivant le 31 courant. A cette occasion, les dames Ste Anne donneront un diner après la messe, au profit de l'église et il y aura le tirage d'immagnifique couvrepieds, pour la même œuvre.

ST. ALBERT.

Les funérailles de M. Chs DeCazes ont eu lieu ici mardi dernier au milieu d'un concours nombreux d'amis, venus des localités environnantes. Les porteurs du poële étaient : le maire d'Edmonton, W. S. Edmiston, Alex Taylor, maitre de poste, S. Larue, N. D. Beck, C R., Geo. Roy, régistrateur, et Frédéric Villeneuve. On remarquait dans le cortège funèbre H W McKenny, Isaïe Gagnon, A Arcand, X Bélisle, Dr Tierney, J E Campbell, D Maloney, J E Béliveau, Fleury Perron, Henri Leblanc, M Lake, L P Caseault, Geo Gagnon, et une foule d'autres dont les noms nous échappent. Le service a été chanté par le Rev Père Lestanc, et Mgr Grandin, qui assistait à la funèbre cérémonie avec un clergé très nombreux, a chanté le Libera, et la levée du corps et la conduite au cimetière a éte faite par le Rév. P Thérien, Une foule nombreuse a suivi les restes mortels du défunt jusqu'au cimetière et plusieurs couronnes de fleurs ont été déposées sur la tombe.

M. Antonio Prince a été, lundi soir, l'objet d'une démonstration très-sympathique de la part de ses amis de St. Albert et d'Edmonton, à l'occasion de son départ pour Régina, où il va occuper la position de député-régistrateur. La fête consistait en une présentation d'adresse et d'une bourse bien remplie, M. Denis Hébert fut appelé au fauteuil. L'adresse fut lue par le docteur Tierney et M. Isaïe Gagnon fit remise à M. Prince du témoignage d'estime à lui offert par ses amis. M Prince répondit brièvement et avec beaucoup de bonheur et d'apropos, insistant sur le fait que son déplacement était temporaire et qu'avant longtemps il reviendrait dans le nord de l'Alberta y reprendre la vie au milieu de ses amis si bons, si dévoués qu'il voyait alors autour de lui.

M. F. Oliver, député, prit aussi la parole et fit l'élogo des qualités d'homme public et de citoyen, de M. Prince, et remarqua que lui, plus que bien d'autres, avait pu apprécier la valeur et l'énergie de M.. Prince et qu'il perdait, ainsi que l'Alberta, un ami sûr, franc et dévoué.

Le Rév. P. Lestanc, représentant Mgr. Grandin, dit que lui aussi éprouvait un grand plaisir de se joindre à la démonstration offerte à M. Prince et tout en regrettant de le voir partir, il lui souhaitait grand succès en sa nouvelle carrière.

Frédéric Villeneuve dit ensuite quelques mots, et H. W. McKenny, dans quelques remarques pleines d'apropos, fit remarquer que St. Albert allait perdre un de ses meilleurs citoyens, un homme toujours prêt à rendre service et que, quant à lui, il n'oublirait jamais les bons services de M. et de Mde Prince qu'il a eus comme voisins durant les deux dernières années. Il pria aussi M. Prince de transmettre à son épouse l'expression de ses meilleurs souhaits de succès et de prospérité.

M. Jas Gibbons se dit fier d'assister et de prendre part à la fête et souhaite à M. Prince bon voyage et succès dans sa nouvelle position.

On chanta ensuite "For he is a jolly good fellow," et l'assemblée se dispersa.

En outre de ceux qui ont adressé la parole, on remarquait parmi les personnes présentes MM. A Arcand, L P Caseault, W Clark, J Mellon, J Léonard, Jos B Langlais, Octave Bellerose, D Rowland, David Chevigny, J Kennedy, le Frère Landry, Fred Têtu, J Couture, M Couture, N St Jean, et une foule d'autres. M Daniel Maloney brillait par son absence, qui a été beaucoup remarquée et sévèrement commentée. En somme M. Prince peut être fier de la démonstration de lundi soir et il en gardera longtemps le souvenir.

NAISSANCES.

HOULE—Au Fort Saskatchewan, samedi le 9 Juillet courant, l'épouse de M. Octave Houle une fille. Parrain et marraine M. Télesphore, Houle et madame Ernest Morin.

DECES.

DECAZES—A Stony Plain, dimanche le 10 courant, à l'âge de 54 ans, Charles DeCazes, agent des Sauvages. Les funérailles ont eu lieu mardi dernier à St. Albert.

TELLIER—A Ste Mélanie de Joliette, P. Q., le 29 Juin dernier, à l'âge de 75 ans, Madame Tellier.

EGLISE ST. JOACHIM. Office Religieux du Dimanche.

1ère messe à 8h a.m.

Messe chantée, à 10½h a.m. Vêpres Instructions et Bénédiction du Saint Sacrement, à 7½h p.m.

L'Instruction se fait alternativement en français et en anglais.

Eglise St. Antoine de Padoue, Edmonton-Sud.

Messe chantée à 10½h, a.m., tous les premiers dimanches du mois.



AVIS.

Territoires du Nord-Ouest—Ordonnance des permis pour vendre des Liqueurs. (Liquor License Ordinance.)

Les applications suivantes pour des permis (licenses) et pour des transports ont eté faites et seront prises en considération par le Bureau des Commissaires pour le District de License No. 8, à Edmonton, mardi le seizième jour d'Aout 1898, à 10 heures a.m.

Margaret Marlaggi, en gros, Magasin sur le lot No. 8, Block 1, Fort Saskatchewan.

John B. Mercer, en gros, Bâtisse sur moitié ouest du lot No. 9, lot de Rvière No. 6, Edmonton,

Neville White, transport de la license d'Hôtel à White & Béliveau, Hôtel Queen's, Edmonton,

Daté à Régina, ce 8ème jour de Juillet 1898.

R. B. GORDON,
Inspecteur-en-Chef des Licences.

QUE FAIRE?

I.

Georges de Chaverny faisait son droit. Sa famille lui avait légué un nom sans tache, des traditions de fierté et d'honneur; mais son père, petit magistrat de province, n'avait point de fortune, ayant mieux aimé faire un mariage d'amour qu'épouser une dot. La mère de Georges était morte depuis longtemps et le comte de Chaverny, quand il vit sa dernière heure arrivée, appela son fils, le retint et lui dit:

—Je ne te laisse pas de dettes. C'est toute ma fortune. Tes premières écoles sont achevées. Va-t'en à Paris et présente cette lettre à Me Lance, l'avocat. C'est un ami. Il te prendra près de lui. Tu gagneras ta vie. Tu feras ton droit, et quand tu seras magistrat, à ton tour, n'oublie pas que ton père est mort l'âme tranquille, parce qu'il n'a jamais obéi qu'à sa conscience.

Il avait tourné vers Georges sa face jaunie par la maladie, émaciée par la souffrance.

—Embrasse-moi une dernière fois.

Georges déposa un baiser sur ce front que la mort glacée envahissait.

Le vieillard perdit connaissance.

Une heure après, il sembla se réveiller, murmura par deux fois:

—Je m'en vais... je m'en vais...

Il regarda son fils étrangement, dit:

—La conscience!

Et il mourut.

Un mois après, George était secrétaire de Me. Lance.

L'avocat était un homme rigide qui regagnait par son silence à la maison le flux de ses paroles au Palais. Très savant, spirituel et méchant parfois, on le craignait beaucoup, on ne l'aimait point.

Georges de Chaverny gagnait chez lui cinq cents francs par mois. C'était, certes, beaucoup plus qu'il ne lui en fallait pour vivre modestement, payer ses livres et ses inscriptions, mais il était faible. Doué d'une physionomie séduisante, grand, distingué, il ne résista guère aux entrainements de toute sorte, que lui offrit la vie élégante de Paris. Il joua, gagna, perdit, parcourant au fur et à mesure de ses gains et de ses pertes, toute la gamme des émotions violentes qui accompagnent le jeu. Au cercle, l'or, c'est un jeton; le jeu habitue à l'or; l'or n'a plus de valeur pour l'homme qui joue. Tout joueur est prodigue et dépense facilement, comme il gagne. Il jette l'argent par les fenêtres grandes ouvertes.

Un matin, Chaverny entre à son bureau, chez Me Lance, boulevard St. Germain, pâle, exténué, ayant passé la nuit au cercle; les manches de sa redingote sont verdies, à force d'avoir trainé sur le tapis de la table où il vient de perdre tout son gain de la veille, plus vingt-cinq mille francs sur parole.

Il a jusqu'au lendemain, non plus tard—l'honneur l'exige—pour payer cette dette.

Et dans son cabinet, enfièvré, le tour des yeux rouge, le menton dans la main, il rêve à ce qu'il va faire, à ce qu'il va devenir.

Le gagner? comment! Emprunter? A qui? A son patron, le dur avocat inaccessible à de pareilles faiblesses et qui, certes, n'hésiterait pas à le sacrifier pour le punir, au lieu de le sauver? Jamais il n'oserait. Avouer cela, s'était se faire chasser, et se trouver sans pain, dans la misère noire, en cette ville qui n'est souriante que pour les gens heureux!

Et ses yeux se portaient vers la caisse dont il avait la clef, dont il connaissait le secret, vers la caisse où se trouvaient une cinquantaine de mille francs. Là était le salut, mais là était le crime!

La matinée se passa dans ces angoisses.

M. Lance allait et venait de son cabinet particulier au bureau de Chaverny. Le jeune homme était si pâle son regard troublé si étrange, que l'avocat demande brusquement à deux reprises:

—Est-ce que vous êtes malades?... Allez-vous coucher.

—Merci. Je n'ai rien, répondait Georges d'une voix altérée.

Il sortit vers onze heures pour aller déjeuner, mais il lui fut impossible de manger. Alors, il vagabonda le long des quais, la tête en feu, poursuivi par l'idée obstinée du vol.

Serait-ce un vol? Non. Un emprunt ignoré, voilà tout. Il prendrait trente mille francs, payerait la dette et tenterait la chance avec les cinq du surplus. Et une voix lui criait tout au fond de lui-meme. "Tu gagnerais, tu rembourseras, tu te sauves, n'hésite pas!"

Vers deux heures, il se retrouve dans son cabinet, irrésolu. Ce qu'il y a d'honneur en lui combat son projet funeste. M. Lance entre, parcourt quelques dossiers, puis, dit à Georges.

—Je pars pour Châteauroux où je vais plaider l'affaire Dellevaux. Je resterai absent trois jours. Adieu.

Une demi-heure après, Georges était seul, aucun témoin à craindre; et la caisse le tentait de plus en plus, avec la promesse de délivrance.

"Etait-ce un vol? Non. Un emprunt, voilà tout."

Un emprunt remboursé le lendemain, à coup sûr, et dont M. Lance ne se douterait jamais!...

Il ferme la porte soigneusement... laisse la clef dans la serrure, afin de ne pas etre surpris par un œil indiscret... tire les rideaux des fenêtres... Il est pret... Personne!... Le garçon est en course... Il a eu le soin de éloigner... Vite il établit le chiffre 752... Ses mains tremblent... son cœur ne bat plus... De grosses gouttes de sueur... mouilliant son front... Son regard s'obscurcit. Quand s'ouvre la lourde porte, il recule, parce qu'il a cru voir, derrière, une face maigre et jaune de moribond qui le regarde avec douceur, et parce qu'il a cru entendre deux mots prononcés par une voix que la mort assourdit:

—La consience!

Il essuie son front et il se met à rire. Ses doigts convulsés froissent trent billets de milles francs. La caisse est fermée. Les rideaux des fenêtres sont rouverts, le soleil inonde son cabinet; en bas l'omnibus roulent, les passants circulent, les fontainiers chantent, tout le Paris criard s'en donne à coeur joie; rien n'est changé, il n'y a qu'un voleur de plus!

La soir, au cercle, il paye la dette de la vieille: vers minuit, il prend la banque, et le matin, quand il sort, ivre de jeu et chancelant sur ses jambes, il emporte cinquante mille francs qu'il a gagnés!...

A dix heures, les trente billets ont repris leur place dans la caisse. C'est fini, il n'a plus rien à craindre, plus rien que le souvenir!

Mais toute la journée, il est pris de tremblement nerveux, après coup, parcequ'il se dit:

—Si Me Lance était revenu!... Si le vol avait été découvert... et cela tenait à un hasard... j'étais perdu!

II.

Vingt ans se sont écoulés. Me Lance est mort. Georges de Chaverny s'est marié. Il est entré dans la magistrature. Et nous le retrouvons, déjà usé par un excessif travail, les cheveux blanchis, présidant une session do la cour d'assises, à Paris. Sa femme vit toujours, il a une fille qui fait sa joie, un fils dont il est fier et qui, comme Georges, comme le grandpère, se destine à la magistrature. Rien ne manque à Chaverny pour être heureux. Et il l'est, car le souvenir s'est adouci peu à peu de son erreur de jeunesse. Sa vie s'est écoulée depuis lors dans des actes de bonté et de justice. Il s'est fait aimer de tous.

La session qui va s'ouvrir ne présente pas d'affaires intéressantes. De vulgaires malfaiteurs comparaitront, repris de justice, amants du bagne, Chagerny feuillette les dossiers qui viennent de lui être remis. Quatre vols qualifiés, des faux, une escroquerie. Parmi les vols toutefois, une affaire attire son attention. Les premiers procès-verbaux, l'interrogatoire du prévenu, ses aveux, ses supplications, tout lui bouleverse le cœur. Et lorsqu'il a tout parcouru, il se lève hagard, les mains sur le front, criant:

—La conscience! la conscience!

Il croit avoir mal lu et recommence. Non, il ne s'est pas trompé. C'est bien cela: Lavadin, caissier de la maison Janselme, de la rue du Sentier, était joueur.—Comme Georges, autrefois? —Un jour, il perdit, vola cinq mille francs dans la caisse de son patron, avec l'espérance de les restituer sans éveiller de soupçons.—Comme Georges, encore!—Mais il avait perdu, Il n'avait pas remboursé. On s'était aperçu du vol. Lavardin avait été arrêté.

Et il allait comparaitre en cour d'assises!

—Et c'est moi, moi, qui vais le juger! murmura Chaverny terrifié. Est-ce possible? Est-ce que je ne rêve pas? En quoi ce malheureux est-il plus coupable que moi? que moi, son juge! Son crime, c'est le mien! Vais-je donc le condamner?

Comprend-on les angoisses terribles de ce cœur où le souvenir de la faute ancienne s'était assoupi, sans pour cela s'éteindre? Il eut envie de se désister, d'envoyer sa démission. Mais pourquoi? Un autre que lui, viendrait, plus sévère peut-être, et condamnerait Lavardin au maximum de la peine. Son devoir n'était-il pas de rester, au contraire, afin d'être indulgent à ce pauvre homme!

Et il resta, puisque c'était son devoir! Et le jour des assises arriva. Lavardin comparut, presque calme, devant le magistrat frémissant et le front rouge. L'audience ne pouvait être longue. Les aveux étaient complets.

—Je ne voulais pas voler, dit Lavardin qui pleurait. Je croyais gagner et rembourser mon patron assez tôt pour qu'il n'eut aucun soupçon. Ce que je n'ai pu faire le lendemain, je l'aurais fait le surlendemain peut-être. Et j'étais résolu, si le malheur continuait de me poursuivre, à me tuer. On ne m'en a pas donner le temps!

Le président l'écoutait. Il regardait avec une attention si persistante ce garçon désespéré qui se lamentait de voir à jamais sa vie perdue, que peu à peu dans son cerveau se faisait un travail bizarre. Il lui semblait se détacher de lui-même pour ainsi dire, se dévêtir de sa robe rouge, à hermine, si imposante, quitter l'estrade où il siégeait entre les assesseurs. et prendre la place de Lavardin, au banc des accusés.

Oui, c'était lui, distinctement, qu'il voyait entre les soldats de la garde républicaine, pendant que convergeeient sur sa personne les regards curieux du public.

C'était lui,—Georges de Chaverny,—qui se défendait en pleurant. Quels autres arguments aurait-il trouvés? Il s'était laissé entrainer. Il avait été faible. Il avait joué. Il avait volé.

—Monsieur le président, disait Lavardin, j'ai une mère qui est infirme et vieille. Elle habite la province et tous les mois je lui envoyais, pour la faire vivre, la moitié de mes appointements. Elle ignore ma faute, mon arrestation. Si vous me condamnez, on ne pourra la lui cacher longtemps. Si elle ne meurt pas de honte et de désespoir, elle mourra de faim...

L'avocat fut éloquent.

D'un geste machinal de la tête, le président des assises, oubliant que son visage doit rester rigide et ne rien laisser deviner des impressions de l'âme, approuvait ses arguments, semblait l'encourager; de temps en temps, le regard du juge se croisait avec celui de l'accusé et ce n'était pas l'accusé qui baissait les yeux. Toujours détaché de lui même, M. de Chaverny croyait entendre le défenseur pleider pour lui. Et il examinait les jurés, comme s'il eut attendu d'eux son salut ou sa perte.

L'avocat général requiert contre Lavardin l'application de la loi.

Le président se tait. On le regarde. Il doit résumer l'affaire et il craint de n'eu avoir pas la force. Lentement, il obéit à son devoir qui commande. Et c'est une défense de l'accusé qu'il présente.

Puis, après avoir précisé les questions auxquelles le jury doit répondre, il quitte en chancelant la salle d'audience.

Quelques minutes se passent. Un coup de sonnette.

C'est la cour.

Le jury proclame Lavandin coupable, mais reconnait des circonstances atténuantes en sa faveur.

Le président est très agité. Extrêmement pâle, ses yeux brillent de lueurs singulières. Ses mouvements sont brusques, irréfléchis. Plus rien de majestueux ni même de digne dans son attitude. Rien que d'inquiet, de heurté. Parfois il passe longuement sur son front dénudé sa main longue, fine et blanche. Il cherche à recueillir ses idées.

Et d'une voix très basse, bredouillante:

—La Cour! Vu la requisition de l'avocat général, attendu qu'il y a en faveur de l'accusé des circonstances atténuantes...

Sa voix s'affaiblit de plus en plus.

Et c'est à peine s'il est entendu lorsqu'il prononce:

—En conséquence condame André Lavardin à deux années de prison et dépens!

III.

Le président paraissait malade! disaient des avocats stagiaires en sortant du Palais.

M. de Chaverny était rentré chez lui, rue d'Amsterdam.

Il n'avait rien répondu aux amitiés de sa femme, aux baisers de sa fille. Il se mit au lit abattu par une fièvre intense.

Il avait fait son devoir, mais son devoir allait le tuer.

Cependant, le matin, il était debout.

Il sortit, se présenta à l'Elysée et eut avec le président de la République un entretient qui dura une heure. En sortant de cet entretien, M. de Chaverny avait les yeux rouges, comme s'il avait pleuré.

Le lendemain paraissait, dans l'Officielle, la grâce de Lavardin.

La nuit même, le magistrat était pris de congestion.

Il se tordit dans son lit, qu'entourait sa famaille en larmes; dans un des rares moments de lucidité que lui laissa ce transport au cerveau, il se retourna vers son fils,—ainsi que jadis avait fait le vieux comte,—et dit:

—La conscience!

Ce fut son dernier mot.

CARTES PROFESSIONELLES.

AVOCATS.

FRÉDÉRIC VILLENEUVE, Avocat, Notaire, Bâtisse Gallagher, Edmonton.

M. Villeneuve est aussi avocat au Barreau de la Province de Québec.

I. S. COWAN, Avocat, Notaire Public. Bureau, Bâtisse de la Banque Jacques-Cartier à Edmonton, Alberta.

WILLIAM SHORT, Avocat, Notaire, Etc. Bureau, Bâtisse Cameron, Edmonton. Capitaux de particuliers et de Compagnies à prêter.

Avocat pour The Merchants Bank of Canda.

BECK & EMERY, Avocats, Notaires, Edmonton, Albrta, T. N. O. Procureurs pour la Banque Impérial du Canada.

N. D. BECK, C.R. E. C. EMERY, Avocat de la Couronne.

Argent de particuliers et de Cies. à prêter.

BOWN & ROBERTSON, Avocats. Batisse du Bulletin, Edmonton, Alta., T. N. O.

J. C. F. BOWN. HARRY H. ROBERTSON.

H. C, TAYLOR, M.A., L.L.B. Avocat. Notaire, Solliciteur, Etc. Bureau: Bâtisse de la Banque Impériale, Edmonton, Alta, T.N.O.

C. DE W. McDONALD, M. A., (Cidevant du Barreau de la Novelle Ecosse) 22 ans de pratique, Avocat, Edmonton, T. N. O. Bureau en haut du Bureau de Poste. Avocat qui parle français.

P. L, McNAMARA, Avocat, Notaire, Bureau: Batisse McLeod Avenue Jasper, Edmonton, T. N. O. Procureur pour la Banque Jacques-Cartier.

E. A. BRAITHWAITE, M.D. Bureau à sa résidence, 3e rue, au sud des nouveaux magasins de la Baie d'Hudson. Téléphone.

J. D. HARRISON, M.D., C.M. Bureau et résidence, 2me porte à l'ouest de la Banque Impériale.

HOTEL ALBERTA, Edmonton.—Cet Hotel agrandi et considérablement amélioré, sous la direction de M.M. Jackson & Grierson, offre aux voyageurs et au public en général tout le comfort possible. Table excellente; salles d'échantillons; écurie de louage. La diligence de l'Hotel est au débarcadère à chaque train.

JACKSON & GRIERSON,
Propriétaires

HOTEL QUEENS, Edmonton.—Hotel de première classe sous tout rapport. Diligence de l'Hotel à chaque train, gratuitement. Salles d'échantillons libres.

WHITE & BÉLIVEAU,
Propriétaires.

HOTEL JASPER. Le seul Hotel en briques d'Emonton. Table excellente. Pension a la semaine ou à la journée à des prix modérés. Salles d'échantillons; Ecurie de louage et de pension,

J. GOODRIDGE,
Propriétaire.

HOTEL WINDSOR, St. Albert, Alberta. Hotel de 1ère classe sous tout rapport. Salles d'échantillons. Pension à la semaine ou au mois à des prix modérés. Ecurie de louage et de pension.

FLEURY PERRON,
Propriétaire.

LEROY & KELLY, Ouvrage de Forge, de Menuiserie et de Charpente. Spécialité: Ferrer les chevaux et ouvrage de réparation. Commandes exécutées promptement. Avenue Fraser, Edmonton.